

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Grande-Bretagne

#### **Veolia Propreté démarre un contrat de 26 ans avec le Comté de Nottingham pour 1,2 milliard d'euros**

**Paris, 28 juin 2006.** Veolia Propreté vient de démarrer un contrat PFI\* (Private Finance Initiative) de 26 ans portant sur la gestion globale des déchets ménagers du Comté de Nottingham au nord de Londres. D'un montant cumulé estimé de 1,2 milliard d'euros sur la durée, ce contrat vient renforcer la position de leader de Veolia Propreté sur le marché des PFI en Grande-Bretagne, marché en pleine expansion notamment dans le secteur des déchets.

L'accord pose comme objectif ambitieux d'atteindre le taux de recyclage de 52% en 2020 et d'accroître la part de valorisation (agronomique et énergétique) des déchets du Comté en développant des solutions alternatives à la mise en décharge, conformément aux directives européennes et à celles du Gouvernement britannique.

Pour y parvenir, Veolia Propreté mettra en place une filière « intégrée » qui prévoit la construction et la gestion de nouvelles unités de traitement et de valorisation, complémentaires les unes des autres. Ainsi, les 460 000 tonnes de déchets produites annuellement par les 750 000 habitants du Comté seront valorisées et recyclées au maximum.

Par ailleurs, Veolia Propreté s'engage à ne plus accepter aucun déchet en centre de stockage en 2011 (aujourd'hui 75% des déchets vont en décharge). Cet objectif est supérieur aux exigences requises par le Comté.

Enfin, Veolia Propreté prend en charge la collecte en porte-à-porte des déchets issus des collectes sélectives (papier, plastiques, canettes, etc.), des déchets verts et du verre, avec la gestion de points d'apport volontaires et des dix-sept déchetteries du Comté.

Veolia Propreté investira 205 millions d'euros au cours des six premières années du contrat pour le développement par tranches successives des nouvelles installations.

*\* PFI (private finance initiative) : mode contractuel récent en UK et plus souple que les PPP (partenariats publics privés), ce contrat-type a été élaboré par le Gouvernement central, en concertation avec les intervenants du secteur. Le PFI autorise une grande flexibilité contractuelle entre les partenaires publics et privés autour du principe d'une prise de risques et de responsabilités majoritairement par le partenaire privé.*

*Veolia Propreté opère en Grande-Bretagne sous le mode contractuel PFI, pour la gestion globale des déchets du Comté du Hampshire, du Comté d'East Sussex et de la ville de Brighton & Hove ainsi que de la ville de Sheffield.*

Pour Denis Gasquet, Directeur Général de Veolia Propreté, « *notre expérience en matière de contrats globaux au Royaume-Uni est désormais largement reconnue. Bromley (14 ans, 350.000 habitants), Sheffield (30 ans, 500.000 habitants), East Sussex (25 ans, 750.000 habitants), Hampshire (30 ans, 1,2 million d'habitants)... ces contrats nous ont permis de convaincre le Comté de Nottingham de l'accompagner pendant les prochaines décennies dans la refonte intégrale de sa politique « déchets » afin de l'optimiser et d'atteindre un objectif extrêmement ambitieux: 52% de recyclage en 2020 ! La prise en compte de la valorisation finale du déchet sous forme d'engrais, de matières premières recyclées et d'énergie devient de plus en plus importante dans la manière dont les collectivités locales imaginent la gestion de leurs déchets pour demain.* »

La filière globale comprendra les installations suivantes :

- Un centre de tri des collectes sélectives (à Mansfield, 85 000 tonnes de déchets par an) à partir de l'été 2008.
- Une plate-forme de compostage (dans le Central Nottinghamshire) et la gestion des plates-formes existantes du Comté (volume annuel de 100 000 tonnes de déchets verts).
- Une nouvelle déchetterie (à Worksop) ainsi que la modernisation et l'exploitation du réseau de déchetteries existantes du Comté.
- Un réseau de nouvelles stations de transfert (à Newark et Worksop) et la reprise des sites existants (sites de Giltbrook et South Nottingham).
- Une nouvelle unité de valorisation énergétique pour les déchets qui ne pourraient pas être recyclés ou compostés dont la construction est prévue pour 2011. D'une capacité de 180 000 tonnes par an (dans le secteur du Greater Nottingham à Mansfield / Ashfield), l'unité produira 15 MWh d'énergie (soit la consommation en électricité de 15 000 foyers) qui sera revendue au réseau national.
- La gestion jusqu'en 2011 des centres de stockage existants.

\*\*\*\*\*

Veolia Propreté, l'activité gestion des déchets de Veolia, est le seul opérateur actif sur l'ensemble des filières déchets solides, liquides, banals et dangereux, à travers les 5 continents. Veolia Propreté fournit des services de propreté et de logistique (collecte, assainissement, nettoyage, gestion des flux de déchets) et effectue des opérations de traitement et de valorisation du déchet. Veolia Propreté a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 6.6 milliards d'euros soit 25% du CA du Groupe. [www.veolia-proprete.com](http://www.veolia-proprete.com)

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le leader mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec plus de 270 000 salariés, le groupe apporte des solutions sur-mesure aux industriels comme aux collectivités dans quatre activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la gestion énergétique et la gestion des transports de voyageurs. Veolia Environnement a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 25,2 milliards d'euros. [www.veolia.com](http://www.veolia.com)

**Avertissement important**

Veolia Environnement est une société cotée au NYSE et à Euronext Paris et le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » (*forward-looking statements*) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles du management et sont sujettes à certaines incertitudes qui pourraient avoir pour conséquence une différence significative entre les résultats réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives, de même que les risques décrits dans les documents déposés par Veolia Environnement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission. Veolia Environnement n'a pas l'obligation ni ne prend l'engagement de mettre à jour ou réviser les déclarations prospectives. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement auprès de Veolia Environnement copie des documents enregistrés par Veolia Environnement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission.

*Contact analystes et investisseurs institutionnels : Nathalie Pinon - Tél +33 (0)1 71 75 01 67*

*Retrouvez les communiqués de presse sur notre site : <http://www.veolia-finance.com>*